

La Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain intervient dans votre quartier pour remplacer un tronçon de canalisation. Cette rénovation est nécessaire pour assurer la pérennité du réseau de chaleur de la Ville de Paris.



**Du 19/12/2023 AU
20/02/2024**

RÉF. CHANTIER : S23178



**15^{ÈME} ARRONDISSEMENT :
27 RUE DE LA CROIX NIVERT 75015**



DES QUESTIONS ?

LE CHARGÉ D'AFFAIRES VOUS RÉPOND !



LORYANE AKNINE

Chargé d'affaires - 07 61 43 12 20

- **JE SUIS CLIENT DE LA CPCU ; LES TRAVAUX ONT-ILS UN IMPACT SUR MA FOURNITURE DE CHALEUR ?**
 - Non, aucun impact n'est à prévoir sur votre fourniture de chaleur
- **LES CHEMINEMENTS PIÉTONS ET L'ACCÈS DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE SERONT-ILS CONSERVÉS ?**
 - Oui
- **LA CIRCULATION DES VÉHICULES SERA-T-ELLE MAINTENUE ?** • Oui
- **LA CIRCULATION DES BUS ET DE L'ACCÈS DES SERVICES DE SECOURS SERA-T-ELLE MAINTENUE ?** • Oui
- **LE STATIONNEMENT VA-T-IL ÊTRE NEUTRALISÉ ?**
 - Il pourra être provisoirement modifié

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée.

À PROPOS DE LA CPCU

La CPCU fournit de la chaleur pour le chauffage et l'eau chaude de l'habitat et des bâtiments tertiaires en métropole parisienne. Grâce à son mix énergétique favorisant les énergies locales et renouvelables, la CPCU améliore la qualité de l'air et contribue aux objectifs de transition énergétique du territoire francilien.

Actuellement, nous intervenons dans votre quartier pour **remplacer un tronçon de canalisations** de notre réseau de retour d'eau. Ces travaux indispensables de rénovation vont permettre de **garantir l'efficacité énergétique et la sécurité du réseau ainsi que de préserver d'importantes quantités d'eau.**

VOS CONTACTS

Service client : 01 44 68 68 20

CPCU : www.cpcu.fr

 @La_CPCU

Tous les concessionnaires :

www.paris.fr/chantiers

LA CPCU,



**RÉSEAU DE CHALEUR
URBAIN EN FRANCE**

UN RÉSEAU
SOUTERRAIN DE

521 KM



LA CPCU CHAUFFE

450 000

**ÉQUIVALENTS
LOGEMENTS
À PARIS**



54,1%

**D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES
ET DE RÉCUPÉRATION**